

Compte rendu approuvé

Membres du Conseil d'administration présents : Mathias Assante di Panzillo, Marie-Pascale Avignon-Vernet, Florence Baillon, Gaëlle Barré, Medhi Benlahcen (vice-président), Marion Berthoud, Michèle Bloch (trésorière), Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Nicole Galeazzi, Sandrine Lemare-Boly, Claudine Lepage, Catherine Libeaut, Morgane Marot, Gérard Martin (secrétaire général), Stéphane Mukkaden, Corinne Narassiguin, François Nicoullaud, Patrick Thonneau.

Membres du Conseil d'administration non présents ayant donné une procuration : Rémi Piet, Manuel Lestruhaut, Djamel Bekkai

Permanente du siège présente : Mélina Frangiadakis

La séance est ouverte à 10 heures.

1 - Accueil des nouveaux administrateurs

Monique Cerisier ben Guiga souhaite la bienvenue au nouveau Conseil d'administration. La présidente est contente d'avoir un bon équilibre entre anciens et nouveaux adhérents, jeunes et moins jeunes, ce qui reflète bien la composition de l'Assemblée générale de la veille. Le renouvellement des militants est un sujet qui préoccupe le Bureau national depuis plusieurs années. L'arrivée de nouveaux administrateurs plus jeunes signifie un renouvellement des thématiques et des méthodes de travail.

Monique Cerisier ben Guiga compte sur **Claudine Lepage** pour renforcer les liens avec les sénateurs et sur **Corinne Narassiguin** pour faire bénéficier l'association de tout son savoir-faire en matière de campagnes électorales.

La présidente rappelle que l'année 2014 sera une année électorale et donc un peu exceptionnelle. L'objectif principal de l'association est de faire gagner un maximum de sièges de conseillers consulaires à la gauche et de faire en sorte que cela débouche sur un maximum de sièges de conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger. **Marie-Pascale Avignon Vernet** rappelle que ce sont les conseillers consulaires qui éliront les sénateurs. Le 2^{ème} objectif est la poursuite du développement des sections Français du monde-adfe.

2 - Débat sur l'adhésion à l'association

Monique Cerisier ben Guiga fait valoir le fait que le poids que peut peser l'association dépend de son nombre d'adhérents. On observe une hausse régulière des adhésions malgré quelques difficultés locales (chute des adhésions en Suisse ou au Sénégal).

Pour **Gérard Martin**, il faut faire des adhésions de conviction. Il s'agit tout simplement d'aller vers les gens, de leur parler, de saisir toutes les occasions possibles de les réunir pour les convaincre d'adhérer. Cela demande de la chaleur humaine. Parallèlement, l'association doit développer des services à mettre en avant pour « vendre » l'adhésion.

Compte rendu approuvé

Corinne Narassiguin fait savoir que la règle de base qui consiste pour les militants socialistes à devoir être militants associatifs, n'est pas respectée ni même rappelée dans les sections du Parti socialiste. Il faudrait donc faire pression sur les partis politiques pour que leurs adhérents deviennent militants associatifs.

3 - Rôle du CA et répartition des secteurs d'activité

Les membres du Bureau national ont besoin des administrateurs au cours de l'année pour les aider à prendre certaines décisions. Le BN envoie régulièrement des emails au CA avec un délai pour donner un avis sur une question. La fonction des administrateurs est d'éclairer le BN dans des passes difficiles.

Monique Cerisier ben Guiga souhaite que le site www.francais-du-monde.org devienne un site de référence dans lequel on trouve des informations à jour, utiles, et des textes de réflexion. Les administrateurs doivent apporter leur contribution à la communication de l'association en rédigeant des articles pour le site sur des thèmes pouvant intéresser les Français à l'étranger. Ces articles peuvent ensuite être repris dans la newsletter envoyée par le siège.

Le Conseil d'administration recherche un adhérent qui puisse reprendre la chronique de Kersti Colombant sur l'éducation des enfants dans un environnement bilingue. La chronique était très lue.

Stéphane Mukkaden et **Patrick Thonneau**, médecins, s'engagent à rédiger des fiches pour le site Internet sur les pathologies liées à la vie dans tel ou tel type de pays. Patrick Thonneau, qui avait pris le même engagement l'an passé, s'est excusé de ne pas avoir pu le concrétiser.

Mathias Assante di Panzillo et **Morgane Marot** travailleront sur la jeunesse à l'étranger. Michèle Bloch propose de mettre Mathias en relation avec le webmaster du site. Mathias propose de rédiger une fiche sur l'utilisation de Facebook destinée aux militants qui doivent être actifs sur le réseau social. Il propose d'établir un partenariat avec Civiweb.

Florence Baillon suggère trois thèmes de travail : la lutte contre l'esclavage domestique (en particulier pour les Français résidant dans des régions où il est courant d'avoir des employés de maison), la reconnaissance des diplômes et le trafic des biens culturels et patrimoniaux.

Nicole Galeazzi attire l'attention des administrateurs sur la nécessité, pour les auteurs d'articles publiés sur le site, de faire la démarche de se connecter au site pour répondre aux commentaires et questions laissés par les gens. Elle suggère en outre, pour valoriser les contenus de la rubrique « vivre à l'étranger », de faire repasser en actualité des éléments qui sont sur le site depuis longtemps.

Monique Cerisier ben Guiga souhaite communiquer sur la loi relative à l'indemnisation des victimes d'accidents ou de terrorisme. En effet, la loi ne mentionne pas que l'incident, l'accident ou l'acte de terrorisme doit avoir eu lieu sur le sol français. Elle peut donc concerner les Français établis hors de France.

Compte rendu approuvé

4 - Travail relatif à la dynamique électorale

Mehdi Benlahcen insiste sur l'urgence pour les sections de faire inscrire les compatriotes sympathisants sur les listes électorales consulaires (LEC). Cette inscription peut se faire au plus tard le 31 décembre pour pouvoir voter en 2014.

Dans un second temps, il faudra procéder au repérage géographique des Français pour préparer des réunions. **Claudine Lepage** fait savoir que certains comités de sécurité en Afrique utilisent le système de Googlemap pour localiser les Français de l'îlot.

Le travail sur les LEC pose la question de la sécurisation de ces fichiers sensibles. La LEC de Tunis a été volée lorsque la section Français du monde-adfe a été cambriolée. **Monique Cerisier ben Guiga** demande aux administrateurs de donner des idées pour sécuriser les LEC envoyées par le siège aux sections situées dans les pays à risques où les Français peuvent être menacés. **Corinne Narassiguin** suggère de mettre ces listes sur un Cloud sécurisé.

Concernant la constitution des listes de candidats, **Patrick Thonneau** explique que la Fédération des Français de l'étranger du Parti socialiste (FFE) a désigné un certain nombre de militants responsables de ces questions (Thierry Valentin, Boris Faure et Patrick Thonneau lui-même). Il indique que la FFE a commencé à mettre en place des discussions informelles avec les sections et souhaite poursuivre ce travail avec Français du monde-adfe.

Gaëlle Barré ne souhaite pas que les militants du terrain aient l'impression que la désignation des candidats vient « du haut », c'est-à-dire des partis politiques depuis Paris. Claudine Lepage est elle aussi en faveur d'une procédure qui parte de « la base ». Claudine est favorable au lancement d'un appel à candidatures dans les instances locales et à la réunion, dans un deuxième temps, des différentes forces en présence pour constituer la liste.

Monique Cerisier ben Guiga propose d'envoyer aux sections le PowerPoint présenté à l'Assemblée générale sur les élections des conseillers consulaires et des conseillers AFE et de leur communiquer le calendrier suivant :

1^{ère} semaine d'octobre : appel à candidatures

1^{ère} semaine de novembre : réunion des responsables des structures politiques et des candidats pour constituer la liste.

Marie-Pascale Avignon-Vernet pose le problème des circonscriptions regroupant plusieurs pays dont certains où il n'y a pas de présence militante. **Nicole Galeazzi** donne l'exemple de sa propre circonscription qui regroupe l'Autriche, la Slovaquie et la Slovénie. Dans ces deux derniers pays, Français du monde-adfe n'a aucun correspondant. **Claudine Lepage** pense que le conseiller AFE de la zone, aidé par un sénateur, peuvent essayer de faire en sorte que ces « trous » soient moins profonds.

Patrick Thonneau soulève le problème des candidats éventuels non-encartés qui ne souhaitent pas associer leur nom à une association ou à un parti politique de gauche. **Mehdi Benlahcen** rappelle qu'il faut avoir une certitude par rapport à leur sensibilité de gauche puisqu'ils vont être grands électeurs. Pour François Nicoulaud, il faut en effet prendre très au sérieux cette problématique de gens très proches de Français du monde-adfe mais qui ne

Compte rendu approuvé

veulent pas s'afficher car ils sont nombreux. **Gaëlle Barré** suggère de proposer une charte des candidats aux conseils consulaires dans laquelle ceux-ci s'engagent, s'ils sont élus, à voter pour un sénateur membre de l'association Français du monde-adfe.

Il a été dit à **Catherine Libeaut**, qu'en cas de litige, ce seraient les adhérents des partis politiques qui trancheraient. **Corinne Narassiguin** affirme que cela ne correspond pas aux statuts de la FFE qui viennent d'être votés. **François Nicoullaud** précise qu'il sera très difficile d'organiser des primaires dans la mesure où elles feront l'objet de contestations. C'est bien à la Commission de coordination qu'il faudra faire remonter les désaccords locaux.

5 - Lecture par le secrétaire général d'un message de Lucien Bruneau

Lucien Bruneau présente ses félicitations aux nouveaux élus. Il est toujours prêt à instaurer un partenariat chaleureux EELV et Français du monde-adfe.

6 - Calendrier des réunions BN et CA

Patrick Thonneau souhaiterait que les réunions du BN soient ouvertes aux autres membres du CA. Gérard Martin rappelle que ces réunions sont réservées aux membres du BN exclusivement. Il appartient à ces derniers de faire venir, en tant que de besoin, des experts extérieurs au BN. Mehdi Benlahcen ajoute que les administrateurs sont néanmoins très associés aux travaux du BN (envoi des comptes rendus, etc.).

Michèle Bloch: précise les modalités de prise en charge des transports des membres du CA.
Réunions du CA de l'été : les administrateurs viennent à l'occasion de l'AG donc Français du monde-adfe ne les rembourse pas.

Réunion du CA de février/mars : les voyages dont le coût est inférieur ou égal à 150 euros ne sont pas pris en charge par l'association. Les voyages dont le coût est supérieur à 150 euros sont partiellement pris en charge : 75% du montant au-dessus des 150 euros sont remboursés à l'administrateur, avec une charge maximale de 350 euros pour les administrateurs éloignés. **Michèle Bloch** propose que le Bureau national décide autre chose si cela n'est plus adéquat. **Corinne Narassiguin** propose d'équilibrer puisqu'un certain nombre de membres du CA habitent à Paris.

Le CA se réunira le samedi 1^{er} février 2014 toute la journée. Cette réunion est habituellement déterminée en fonction des dates de la session AFE du mois de mars mais les dates sont encore inconnues à ce jour et les échéances électorales justifient d'avancer la réunion du CA.

Dates des réunions du Bureau national :

21 septembre
16 novembre
14 décembre
31 janvier au soir

La séance est levée à 12h30.